

# CONCOURS D'ACCÈS AUX INSTITUTS RÉGIONAUX D'ADMINISTRATION

## SESSION DE PRINTEMPS 2022

CONCOURS EXTERNE – CONCOURS INTERNE – TROISIÈME CONCOURS

# CORRIGÉ

Les bonnes réponses sont entourées en rouge

**Deuxième épreuve : questionnaire à choix multiples**

***Durée : 1 heure 30 – Coefficient 2***

Extrait de l'arrêté du 28 mars 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature, la durée, le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux IRA (art. 3) :

*« La deuxième épreuve d'admissibilité consiste en un questionnaire à choix multiples visant à vérifier les connaissances du candidat en matière de culture administrative et juridique, de finances publiques, d'organisation, de fonctionnement et de politiques des institutions européennes et de culture numérique, ainsi que son aptitude à la décision par le biais, le cas échéant, de mises en situation. »*

*Elle comprend un nombre maximal de 120 questions, dont les deux tiers au plus relèvent de la culture administrative et juridique et des finances publiques. [...] »*

# CONSIGNES

**Le sujet comporte 21 pages, numérotées de 2 à 21.**

**Le QCM est composé de 120 questions ainsi réparties :**

Culture administrative et juridique : ..... 60 questions (n° 1 à 60)

Finances publiques : ..... 20 questions (n° 61 à 80)

Organisation, fonctionnement et politiques des institutions européennes : ..... 20 questions (n° 81 à 100)

Culture numérique : ..... 20 questions (n° 101 à 120)

**Pour chaque question, une seule réponse est possible.**

**La réponse est apportée sur la grille en cochant la case (A., B. ou C.)  
correspondant au choix du candidat.**

## Barème :

Bonne réponse : ..... +1 point

Mauvaise réponse : ..... -0,5 point

Abstention : ..... 0 point

## TRÈS IMPORTANT

- **Seul l'usage d'un stylo à bille à encre noire est autorisé pour cette épreuve.**
- **Aucun document n'est autorisé durant cette épreuve.**
- **Avant de commencer cette épreuve, il vous est recommandé de vérifier le sujet et, le cas échéant, de signaler immédiatement aux surveillants toute anomalie (page manquante, document illisible, etc.).**
- **Les réponses aux questions doivent être complétées sur la grille dédiée, qui seule sera corrigée.**

**Il est interdit aux candidats de signer la grille ou d'y mettre un signe quelconque pouvant en indiquer la provenance.**

## Culture administrative et juridique

1. Parmi les propositions suivantes, quelle autorité dispose du pouvoir de police administrative générale ?
  - A. Le député
  - B. Le ministre des armées
  - C. Le maire
  
2. Vous êtes un(e) fonctionnaire du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation mis(e) à disposition d'un établissement public de santé. À ce titre, vous :
  - A. êtes rémunéré(e) par votre administration d'origine
  - B. êtes rémunéré(e) par votre organisme d'accueil
  - C. bénéficiez d'une rémunération versée à parts égales par votre administration d'origine et par votre organisme d'accueil
  
3. Dans quelle partie du territoire français continue à s'appliquer le régime concordataire de 1801 régissant les relations entre les religions et l'Etat ?
  - A. La Nouvelle-Calédonie
  - B. La Polynésie française
  - C. L'Alsace-Moselle
  
4. L'intercommunalité désigne :
  - A. la fusion de cinq communes
  - B. la coopération entre communes au sein d'un établissement public de coopération intercommunale
  - C. la commission qui exerce la tutelle d'une commune ayant des problèmes de gestion
  
5. La transparence administrative trouve son origine :
  - A. dans la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
  - B. dans le décret du 28 novembre 1983 concernant les relations entre l'administration et les usagers
  - C. dans la loi du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public
  
6. Le sigle « 3DS » du projet de loi ainsi nommé signifie :
  - A. déconcentration, décentralisation, décomplexification et simplification
  - B. différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification
  - C. décentralisation, développement durable, simplification

7. Vous êtes en poste au sein d'un pôle d'appui juridique en région relevant du ministère de l'intérieur. Un agent de préfecture souhaite anticiper la survenance d'un recours contre un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique en vue de l'expropriation d'un bien privé, et vous demande de quel ordre de juridiction relèverait ce contentieux, le cas échéant. Que lui indiquez-vous ?
- A. Le contentieux relève de la juridiction administrative
  - B. Le contentieux relève de la juridiction judiciaire
  - C. Le Tribunal des conflits doit être saisi pour régler cette question de compétence
8. Qui exerce traditionnellement la présidence du Conseil d'Etat ?
- A. Le secrétaire général du Gouvernement
  - B. Le vice-président du Conseil d'Etat
  - C. Le Premier ministre
9. En poste dans un rectorat, votre hiérarchie vous demande comment justifier un refus de communiquer un document administratif. Vous lui indiquez que c'est possible lorsque :
- A. la personne concernée n'est pas un ressortissant français
  - B. il n'y a pas d'intérêt à agir
  - C. le document est préparatoire à une décision qui n'a pas encore été prise
10. L'administration ne peut abroger ou retirer une décision créatrice de droits que si cette décision est :
- A. illégale, et si le retrait intervient dans le délai de quatre mois suivant la prise de cette décision
  - B. illégale
  - C. illégale, et si le retrait intervient dans le délai de deux mois suivant la prise de cette décision
11. Laquelle de ces institutions est une autorité administrative indépendante :
- A. la commission du contentieux du stationnement payant
  - B. la Haute autorité pour la transparence de la vie publique
  - C. l'Office national des forêts
12. La notion juridique de voie de fait désigne une action de l'administration qui porte atteinte :
- A. soit au droit de propriété, soit à une liberté fondamentale
  - B. uniquement à une liberté fondamentale
  - C. uniquement au droit de propriété
13. En tant que fonctionnaire, vos garanties fondamentales sont fixées par :
- A. la Constitution
  - B. la loi
  - C. le décret

14. Un décret délibéré en Conseil des ministres est pris par :

- A. le Président de la République
- B. le Premier ministre
- C. le ministre compétent

15. Avant d'être inscrites dans le statut général des fonctionnaires par la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, les obligations de dignité, d'impartialité, d'intégrité et de probité étaient :

- A. consacrées par des dispositions d'ordre réglementaire
- B. portées par le droit européen
- C. consacrées par le juge administratif

16. Quelles sont les sanctions disciplinaires du premier groupe applicables au fonctionnaire titulaire ?

- A. L'avertissement, le blâme et l'exclusion temporaire de fonctions de 1 à 3 jours
- B. L'avertissement, le blâme, l'abaissement d'échelon à l'échelon immédiatement inférieur à celui détenu par le fonctionnaire et l'exclusion temporaire de fonctions de 4 à 15 jours
- C. L'avertissement, le blâme, la radiation du tableau d'avancement et la révocation

17. Quelle juridiction est compétente en matière de contentieux de la fonction publique ?

- A. La juridiction prud'homale
- B. La juridiction administrative
- C. La juridiction judiciaire

18. Vous êtes, en tant que fonctionnaire :

- A. titularisé dans un emploi donnant une possibilité d'avancement à divers niveaux de responsabilité
- B. titularisé dans un grade donnant vocation à occuper des emplois correspondant à un certain niveau de responsabilité
- C. titulaire de votre grade et de votre emploi correspondant à un certain niveau de responsabilité

19. En tant que fonctionnaire de l'Etat, vous pouvez percevoir des indemnités liées à votre statut et, le cas échéant, des indemnités liées à votre manière de servir, dont :

- A. l'indemnité de formation, de spécialisation et d'engagement
- B. l'indemnité de fonctions, de sujétion et d'expertise
- C. le complément indemnitaire annuel

20. Vous êtes chef de service dans une direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. L'un des ingénieurs des travaux publics de l'Etat vous informe vouloir travailler sur une mission de trois années, pour un bureau d'étude privé n'exerçant pas de mission de service public. L'agent va donc solliciter une position de :
- A. mise à disposition
  - B. détachement
  - C. disponibilité
21. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2020, quelle instance effectue les contrôles déontologiques des agents publics de l'Etat ?
- A. La commission de déontologie de la fonction publique
  - B. La Haute Autorité de transparence de la vie publique
  - C. Le Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat
22. Les sanctions disciplinaires applicables aux fonctionnaires se répartissent :
- A. en quatre groupes, par ordre décroissant de sévérité
  - B. en quatre groupes, par ordre croissant de sévérité
  - C. en cinq groupes, par ordre décroissant de sévérité
23. Vous êtes chef de service. Vous constatez qu'un fonctionnaire chargé de l'accueil du public distribue au guichet des tracts politiques. À votre avis, cet agent enfreint-il une obligation déontologique ?
- A. Non, car tout fonctionnaire bénéficie de la liberté d'opinion
  - B. Oui, car une obligation de neutralité s'impose à tout fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions
  - C. Oui, car une obligation de probité s'impose à tout fonctionnaire
24. L'accident survenu durant le temps et sur le lieu du service est :
- A. reconnu imputable au service lorsque l'agent en apporte la preuve
  - B. présumé imputable au service
  - C. présumé imputable au service en l'absence de faute personnelle
25. Vous êtes un agent en situation de handicap et souhaitez bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).auprès de qui devez-vous déposer votre demande ?
- A. La maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de votre lieu de résidence
  - B. La médecine du travail de votre administration
  - C. Le référent handicap de votre administration

26. En tant qu'agent public, vous pouvez user de votre droit de retrait lorsque :

- A. vous avez un motif raisonnable de penser que vous vous trouvez exposé à un danger grave et imminent pour votre vie ou votre santé et/ou vous constatez une défectuosité dans les systèmes de protection
- B. vous avez sollicité par écrit l'usage de ce droit à votre chef de service en motivant cette demande sans condition particulière
- C. vous avez sollicité par écrit l'usage de ce droit à votre chef de service en motivant cette demande par un risque pour votre qualité de vie au travail, localisé sur votre lieu de travail

27. Vous êtes attaché d'administration de l'Etat. À ce titre, en tant que fonctionnaire, vous pouvez être placé dans :

- A. cinq positions administratives : activité, détachement, disponibilité, congé parental ou mise à disposition
- B. quatre positions administratives : activité, détachement, disponibilité ou congé parental
- C. trois positions administratives : activité, détachement ou disponibilité

28. Un fonctionnaire travaillant sous votre autorité vous demande s'il peut s'absenter pour participer à une campagne électorale car il se présente à une élection politique locale. Que lui répondez-vous ?

- A. Un agent public se présentant à une élection politique bénéficie d'un nombre de jours d'autorisation d'absence plafonné pour pouvoir participer à la campagne électorale
- B. Un agent public se présentant à une élection politique bénéficie d'un nombre illimité de jours d'autorisation d'absence pour pouvoir participer à la campagne électorale
- C. Aucune autorisation d'absence ne peut être accordée aux agents publics se présentant à une élection politique

29. Vous êtes le référent déontologue d'un établissement public. Un agent contractuel se présentant comme un lanceur d'alerte souhaite dénoncer un conflit d'intérêt concernant son supérieur hiérarchique. Vous lui indiquez que la protection du lanceur d'alerte dans la fonction publique :

- A. ne s'applique pas aux agents contractuels
- B. s'applique aux agents contractuels mais ne recouvre que la dénonciation des crimes et délits
- C. s'applique aux agents contractuels et recouvre la dénonciation des crimes et délits ainsi que les conflits d'intérêts

30. Qu'est-ce qu'un glissement vieillesse technicité (GVT) positif ?

- A. Une augmentation de la qualification des agents résultant d'un accroissement d'expérience dans la fonction publique
- B. Un solde qui traduit l'augmentation de la masse salariale du fait de la progression des agents dans leurs grilles indiciaires
- C. Une augmentation de la qualification des agents résultant d'un accroissement d'expérience sur des postes d'une même famille professionnelle au sein de la fonction publique

31. Quelle sanction disciplinaire ne fait pas l'objet d'une inscription dans le dossier de l'agent ?

- A. L'avertissement
- B. L'exclusion temporaire de fonctions d'une durée maximale de 3 jours
- C. Le blâme

32. Dans le cadre de la législation sur le non cumul des mandats, quelle est la réponse juste ?

- A. Un ministre peut être maire d'une grande ville de plus de 100 000 habitants
- B. Un député peut être vice-président d'un conseil régional
- C. Un maire d'une petite commune de moins de 1000 habitants peut présider un conseil départemental

33. Qu'interdit le principe d'égalité en France ?

- A. Que des personnes placées dans des situations différentes soient traitées de façon identique
- B. Que des personnes placées dans des situations identiques soient traitées différemment
- C. Que des personnes placées dans des situations identiques soient traitées de façon identique

34. Les ordonnances prévues à l'article 38 de la Constitution n'acquièrent pleine valeur législative qu'après leur :

- A. légalisation
- B. déclassement
- C. ratification expresse

35. Pour être recevable, une proposition de loi doit :

- A. être conforme aux orientations gouvernementales
- B. avoir été examinée en commission des finances du Sénat.
- C. ne pas avoir pour conséquence soit une diminution des ressources publiques soit la création ou l'aggravation d'une charge publique

36. En droit français, quelle(s) norme(s) se situe(nt) au sommet de la hiérarchie des normes ?

- A. Les actes administratifs réglementaires
- B. La Constitution et le « bloc de constitutionnalité »
- C. Les traités et les accords internationaux

37. Pour être recevable, une motion de censure doit être signée par 1/10<sup>e</sup> au moins des membres :

- A. du Sénat
- B. de l'Assemblée nationale
- C. du Sénat et de l'Assemblée nationale



38. Selon la Constitution, quelle est l'autorité responsable de la Défense nationale ?

- A. Le Premier ministre
- B. Le Président de la République
- C. Le ministre des armées

39. La question prioritaire de constitutionnalité peut être utilisée par les collectivités territoriales depuis :

- A. 2008
- B. 2010
- C. 2012

40. L'article 16 de la Constitution du 4 octobre 1958 :

- A. introduit la question prioritaire de constitutionnalité
- B. pose le principe du contrôle de légalité
- C. régit les pouvoirs exceptionnels du Président de la République

41. Sous la Ve République, le chef des armées est :

- A. le Premier ministre
- B. le Président de la République
- C. le chef d'état-major des armées nommé par le Président de la République

42. Le nombre de conseillers pour un ministre de plein exercice est, par principe, limité à :

- A. 8 conseillers
- B. 12 conseillers
- C. 15 conseillers

43. Le Conseil constitutionnel est renouvelé par tiers :

- A. tous les 3 ans
- B. tous les 4 ans
- C. tous les 5 ans

44. Dans le cadre de la navette parlementaire, qui statue en dernier ressort en cas de désaccord entre les deux chambres ?

- A. Le Conseil constitutionnel
- B. Le Sénat
- C. L'Assemblée nationale

45. Quelle affirmation, relative aux commissions d'enquête parlementaires, est inexacte ?
- A. Les personnes auditionnées peuvent être des membres du Gouvernement, des commissaires européens, des chercheurs, des représentants des milieux socioprofessionnels...
  - B. Elles peuvent être initiées par une pétition recueillant au moins 500 000 signatures
  - C. Les auditions sont, par principe, ouvertes à la presse et retransmises en direct sur le site internet de l'Assemblée nationale
46. De quel(s) pouvoir(s) la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique est-elle dotée ?
- A. Un pouvoir de sanction administrative
  - B. Un pouvoir de contrôle
  - C. Un pouvoir de contrôle et un pouvoir de sanction administrative
47. Le chancelier des universités est aussi :
- A. le vice-recteur d'académie
  - B. le directeur de cabinet du recteur d'académie
  - C. le recteur d'académie
48. Quel texte a autorisé le droit de vote des femmes en France ?
- A. La Constitution du 4 octobre 1958
  - B. L'ordonnance du 21 avril 1944
  - C. La Constitution du 27 octobre 1946
49. Combien existe-t-il de tribunaux administratifs en France ?
- A. 100
  - B. 31
  - C. 42
50. Qui assure le secrétariat du Conseil des ministres ?
- A. Le secrétaire général de la Présidence de la République
  - B. Le secrétaire général du Gouvernement
  - C. Le ministre, porte-parole du Gouvernement
51. Quelle est la durée d'un mandat de conseiller municipal ?
- A. Cinq ans
  - B. Six ans
  - C. Sept ans

52. Depuis la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, quelle est l'autorité compétente en matière de mobilité interurbaine ?
- A. Le conseil départemental
  - B. Le conseil régional
  - C. La métropole
53. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, les compétences des différentes entités chargées des questions économiques et sociales sont attribuées à :
- A. la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) fusionnant la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) et la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE)
  - B. la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fusionnant les schémas régionaux de développement économique et social
  - C. la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) réunissant la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et la direction régionale de la cohésion sociale (DRCS)
54. Dans le cadre de la réforme de l'Etat, lesquelles des missions suivantes ont été attribuées à l'Institut national du service public ?
- A. Le recrutement et la formation initiale des cadres supérieurs de la fonction publique de l'Etat
  - B. Le recrutement, la formation initiale et la politique des ressources humaines des cadres supérieurs de la fonction publique de l'Etat
  - C. Le recrutement et la formation de tous les cadres supérieurs de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière
55. Dans le cadre d'un contentieux administratif, votre supérieur hiérarchique vous demande des éléments sur la formation en assemblée du contentieux du Conseil d'Etat. Vous lui indiquez que l'assemblée statue sur les affaires qui présentent une importance remarquable, et que :
- A. présidée par le président du Conseil d'Etat, elle comprend 17 membres
  - B. présidée par le vice-président du Conseil d'Etat, elle comprend 17 membres
  - C. présidée par le vice-président du Conseil d'Etat, elle comprend 10 membres
56. Le principe de l'organisation décentralisée de la République est posé par :
- A. la loi
  - B. la Constitution
  - C. un principe général du droit
57. Le contrôleur général des lieux de privation de liberté est :
- A. une autorité administrative indépendante
  - B. rattaché au ministère de la justice
  - C. un fonctionnaire du ministère de l'intérieur

58. Qui est le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire en France :

- A. le ministre de la justice
- B. le Premier ministre
- C. le Président de la République

59. Une agence régionale de santé est :

- A. un service déconcentré du ministère de la santé
- B. un service à compétence nationale
- C. un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de la santé

60. Un établissement public local d'enseignement est :

- A. un service déconcentré du ministère de l'éducation nationale, habilité à recevoir des subventions de la part des collectivités territoriales
- B. une entité de droit public dotée de la personnalité morale sous tutelle d'une collectivité territoriale, habilitée à recevoir des subventions de la part du ministère de l'éducation nationale
- C. une entité de droit public dotée de la personnalité morale et de compétences relevant pour certaines de l'Etat et pour d'autres des collectivités territoriales

## Finances publiques

61. Vous êtes adjoint gestionnaire en EPLE, votre chef d'établissement s'est absenté pour une réunion importante au rectorat et vous devez passer une commande urgente auprès d'un fournisseur. Le bon de commande valant engagement financier de l'établissement peut être signé :
- A. de droit, par le chef d'établissement adjoint
  - B. par vous, sur la base d'une délégation de signature formalisée
  - C. de droit, par l'agent comptable de l'établissement
62. Parmi le champ d'intervention des chambres régionales des comptes, laquelle est une fausse proposition ?
- A. L'intervention en cas de retard dans le vote du budget primitif
  - B. L'intervention lorsque le budget n'a pas été voté en équilibre réel
  - C. L'intervention lorsque le budget est en excédent
63. Quelle autorité au sein de la Cour des comptes intervient pour adresser un référé aux administrations étatiques ?
- A. Le Premier président
  - B. Le président de chambre
  - C. Le procureur général
64. La charge de la dette de l'Etat est :
- A. un crédit global
  - B. un crédit évaluatif
  - C. un crédit limitatif
65. L'article 14 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen pose le principe :
- A. du recouvrement des créances de l'Etat
  - B. du consentement à l'impôt
  - C. du besoin pour la force publique de disposer de ressources
66. Un régisseur d'avances et de recettes est :
- A. un comptable public
  - B. un ordonnateur principal
  - C. un ordonnateur secondaire

67. Le principe d'universalité budgétaire implique :

- A. l'obligation de présenter toutes les dépenses et toutes les recettes dans un seul et même document
- B. la présentation de l'objet des dépenses budgétaires par structure bénéficiaire
- C. la non-affectation des recettes de l'Etat à une dépense spécifique

68. Les dépenses relatives aux minimas sociaux sont partagées entre plusieurs acteurs :

- A. les départements et l'Etat
- B. les organismes sociaux et les communes
- C. les régions et les organismes sociaux

69. En cas d'urgence pour augmenter les crédits ouverts en loi de finances initiale, le Gouvernement peut prendre :

- A. un décret pour aléas de gestion
- B. un décret d'avance
- C. un décret de dépenses accidentelles

70. La règle du service fait interdit :

- A. de rémunérer les agents du service public sans vérifier l'exécution effective des tâches qui leur sont dévolues
- B. de procéder à un paiement avant réalisation de la prestation commandée
- C. de recruter des comptables n'ayant pas participé à la journée défense et citoyenneté

71. La gestion de la dette, de la trésorerie de l'Etat ainsi que les activités post-marché est assumée par :

- A. l'agence France Trésor
- B. le Trésor Public
- C. la direction du budget

72. Les perspectives de dépenses et d'emplois de l'année n+1 sont notifiées aux différents ministères par le biais :

- A. d'une lettre-plafond signée par le Premier ministre
- B. de la publication d'un arrêté ministériel
- C. d'une note visée par la direction du budget

73. Quelles sont les politiques publiques les plus coûteuses du budget de l'Etat ?

- A. La défense et les sécurités
- B. La justice, le conseil et le contrôle de l'Etat
- C. L'éducation et la recherche

74. Encadré depuis 2006 par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), le budget annuel est également élaboré dans le respect de :
- A. la loi de règlement initiale
  - B. la loi de programmation des finances publiques
  - C. la loi de programme budgétaire
75. Les rapports annuels de performance (RAP) sont annexés :
- A. au collectif budgétaire
  - B. à la loi de règlement
  - C. à la loi de finances initiale
76. Quelle est l'autorité interlocutrice du contrôleur budgétaire et comptable ministériel ?
- A. Le responsable de budget opérationnel de programme
  - B. Le responsable d'unité opérationnelle
  - C. Le contrôleur de gestion
77. La taxe sur la valeur ajoutée est, au sens de la loi organique relative aux lois de finances :
- A. un prélèvement obligatoire
  - B. une recette non fiscale
  - C. une recette fiscale
78. Vous êtes responsable du service « budget et administration » d'une école de formation du service public. Votre chef d'établissement, ordonnateur secondaire, vous indique que l'achat d'un matériel a été reporté à l'année suivante. Il souhaite que les crédits ainsi libérés soient employés pour le versement de primes annuelles destinées au personnel de l'école :
- A. vous lui indiquez que vous allez solliciter cette fongibilité au responsable du budget opérationnel de programme
  - B. vous lui indiquez que vous allez procéder à une modification de votre programmation budgétaire en ce sens
  - C. vous lui indiquez que ce n'est pas possible en raison du principe de fongibilité asymétrique
79. Le déficit public correspond :
- A. au déficit budgétaire
  - B. à l'endettement de l'Etat
  - C. au déficit des collectivités territoriales, de la sécurité sociale et de l'Etat
80. La responsabilité disciplinaire de l'ordonnateur public relève de la Cour de discipline budgétaire et financière, excepté pour :
- A. les ordonnateurs principaux
  - B. les ordonnateurs secondaires
  - C. les ordonnateurs exerçant les fonctions de membre du Gouvernement

## Organisation, fonctionnement et politiques des institutions européennes

81. L'organe juridictionnel actuel de l'Union européenne, la Cour de justice de l'Union européenne, a historiquement été constitué :
- A. en 1952 avec le Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier
  - B. en 1992 avec le Traité sur l'Union européenne
  - C. en 2009 avec le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
82. La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales a été ratifiée par :
- A. 47 Etats dont les 27 membres de l'Union européenne
  - B. 27 Etats dont 22 sont membres de l'Union européenne
  - C. 37 Etats dont 19 sont membres de l'Union européenne
83. Parmi les principes fondamentaux qui sont à la base de l'Union et qui sont énoncés par le traité d'Amsterdam, on retrouve :
- A. la liberté religieuse
  - B. la liberté de la presse
  - C. la démocratie
84. La Cour de justice de l'Union européenne statue à titre préjudiciel :
- A. lorsque la Commission européenne la saisit parce qu'un État membre a manqué aux obligations qui lui incombent en vertu des traités
  - B. lorsqu'un juge national la saisit pour lui poser une question relative à l'interprétation ou la validité du droit de l'Union européenne
  - C. lorsqu'un Etat membre la saisit pour juger de la légalité d'un acte de la Commission européenne destiné à produire des effets juridiques à l'égard des tiers
85. L'article 7 du Traité sur l'Union européenne donne la possibilité à l'Union européenne de sanctionner un Etat membre qui ne respecterait pas ses valeurs fondatrices. Lequel des pays suivants a déjà été visé par cette procédure ?
- A. Le Royaume-Uni
  - B. La Pologne
  - C. Le Danemark
86. Le président de la Commission européenne est élu par :
- A. le Parlement européen sur proposition du Conseil de l'Union européenne
  - B. le Conseil de l'Union européenne sur proposition du Conseil européen
  - C. le Parlement européen sur proposition du Conseil européen



87. En 2021, la France a été :

- A. le premier contributeur au budget de l'Union européenne devant l'Allemagne
- B. le deuxième contributeur au budget de l'Union européenne derrière l'Allemagne
- C. le troisième contributeur au budget de l'Union européenne derrière l'Allemagne et l'Italie

88. La France a assuré la présidence du Conseil de l'Union européenne pour la première fois en :

- A. 1974
- B. 1968
- C. 1959

89. Les Etats européens définissent le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne au moins :

- A. tous les ans
- B. tous les 5 ans
- C. tous les 7 ans

90. Quelle est la mission de la Banque européenne d'investissement ?

- A. Contribuer, en faisant appel aux marchés des capitaux, au financement des déficits publics des Etats membres de la zone euro
- B. Contribuer, en faisant appel aux marchés des capitaux et à ses ressources propres, au développement équilibré du marché intérieur dans l'intérêt de l'Union européenne
- C. Se substituer aux Etats membres de l'Union européenne en matière de soutien aux investissements des PME d'ici 2027

91. Quel est le dernier pays à avoir intégré l'Union européenne en 2013 ?

- A. Le Kosovo
- B. L'Islande
- C. La Croatie

92. L'accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, signé le 24 décembre 2020, comprend des dispositions permettant :

- A. le libre accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques
- B. la libre circulation des personnes entre le Royaume-Uni et la France
- C. des échanges de biens et services sans droits de douane ni quotas

93. Parmi ces pays, lequel n'est pas candidat pour intégrer l'Union européenne ?

- A. L'Islande
- B. La Turquie
- C. Le Monténégro

94. Dans quel Traité ont été posés les bases et les principes de la politique européenne de l'environnement :

- A. le Traité de Rome
- B. l'Acte unique européen
- C. le Traité de Nice

95. Depuis quand un Etat a-t-il la possibilité de se retirer de l'Union ?

- A. Depuis le traité de Lisbonne
- B. Depuis le traité de Maastricht
- C. Depuis le traité de Rome

96. Pour accéder à la monnaie unique, les Etats doivent respecter les critères de convergence définis lors du Traité de Maastricht. Parmi eux :

- A. le plafond de 3% du PIB pour le déficit public annuel
- B. le plafond de 3% du PIB pour la dette publique
- C. le plafond de 2% d'inflation

97. Parmi ces Etats membres de l'Union européenne, lequel ne fait pas partie de l'espace Schengen ?

- A. La Lituanie
- B. La Pologne
- C. La Roumanie

98. L'Union européenne dispose d'un statut de membre à part entière dans l'organisation suivante :

- A. l'Organisation Mondiale du Commerce
- B. l'Organisation Mondiale de la Santé
- C. l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

99. Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a notamment pour missions de :

- A. définir la politique monétaire de la zone euro et prendre les décisions nécessaires à l'accomplissement des missions confiées à l'Eurosystème
- B. mettre en œuvre la politique monétaire de la zone euro en lien avec les banques centrales nationales des pays de l'Union européenne
- C. s'assurer de la coordination des politiques économiques et sociales des Etats membres de l'Union européenne

100. Chef du service Europe et international au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, vous êtes invité(e) à une conférence-débat dans une université sur le thème de la politique agricole commune (PAC) et de sa prochaine réforme. À un étudiant qui vous pose la question, vous répondez que la politique de développement rural représente environ :

- A. 23% du budget de la PAC
- B. 77% du budget de la PAC
- C. 52% du budget de la PAC

## Culture numérique

101. Quelle est la différence entre « https » et « http » ?

- A. Aucune
- B. Une abréviation plus courte pour une connexion plus rapide
- C. La version sécurisée du protocole de communication qui permet la liaison entre un client et un serveur pour le World Wide Web (www)

102. Quel est le rôle de l'administrateur de réseau informatique ?

- A. Il a la responsabilité de gérer le serveur de la structure et de répondre aux demandes de ses utilisateurs
- B. Il récolte toutes les données personnelles des utilisateurs
- C. Il peut déroger sans restriction aux règles des marchés publics en matière d'informatique

103. À quoi sert le pare-feu ?

- A. C'est une barrière pour les sites interdits aux moins de 18 ans
- B. C'est une barrière de protection du réseau
- C. C'est une barrière de protection contre les spams

104. Le clavier « QWERTY » est conçu pour assurer une disposition optimale des lettres de l'alphabet sur les claviers :

- A. anglo-saxons
- B. allemands
- C. coréens

105. Qu'est-ce qu'un QR CODE ?

- A. C'est un code à reconnaissance faciale
- B. C'est un type de code-barres nouvelle génération qui permet de stocker des informations et de les rendre lisibles rapidement
- C. C'est un code à reconnaissance digitale

106. À quoi sert un Virtual Private Network (ou Réseau Privé Virtuel) ?

- A. À augmenter son débit internet
- B. À sécuriser les échanges de données entre deux ordinateurs distants
- C. À bloquer les logiciels malveillants

107. À quoi sert le Réseau Interministériel de l'Etat (RIE) ?

- A. À structurer en un seul et unique réseau sécurisé l'ensemble des services de l'Etat
- B. À réaliser le contrôle interne comptable et financier de l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat
- C. À constituer un réseau social dédié aux plateformes RH interministérielles

108. À quoi sert « FRANCE CONNECT » ?

- A. À sécuriser et simplifier la connexion à plusieurs sites de l'Etat en garantissant l'identité de l'utilisateur
- B. À identifier des sites sécurisés
- C. À décerner un label qualité aux sites d'administration en ligne

109. Qu'est-ce que la stratégie nationale pour un numérique inclusif ?

- A. Une stratégie de développement d'équipements informatiques pour les personnes en situation de handicap
- B. Une stratégie digitale visant à lutter contre les discriminations
- C. Une stratégie mise en place pour former et accompagner les usagers les plus éloignés d'Internet

110. Qu'est-ce que l'erreur 504 du protocole de communication internet ?

- A. Un échec de connexion du fait d'un délai d'attente expiré lors du traitement de la requête
- B. Une clé d'authentification nécessaire afin d'accéder à des ressources
- C. Un message signalant une source non certifiée

111. Pourquoi y a-t-il actuellement une pénurie mondiale de puces et de composants informatiques ?

- A. À cause de la pandémie de COVID-19
- B. À cause de l'épuisement des ressources terrestres en silicium
- C. À cause de droits de douane trop élevés qui paralysent les marchés

112. À qui est rattachée la direction interministérielle du numérique (DINUM) ?

- A. Au secrétaire général du Gouvernement
- B. Au ministre de l'intérieur
- C. Au secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques

113. L'expression « fracture numérique » désigne :

- A. les inégalités dans l'usage et l'accès aux technologies numériques
- B. une technologie qui s'est brisée
- C. une multitude d'accès au numérique

114. Qu'est-ce que l'ANSSI ?

- A. L'Antenne Nationale de la Sécurité des Serveurs et d'Ingénierie
- B. L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information
- C. L'Agence des Nouveaux Systèmes de Sécurité Industriels

115. Que permet la mise en œuvre du principe « Dites-le-nous une fois » ?

- A. Le partage des données entre administrations habilitées, afin de simplifier les démarches en ligne
- B. La restriction de la consultation de données en ligne
- C. Le recueil de l'avis des utilisateurs sur les applicatifs ministériels

116. Le plan mis en place en novembre 2021 par le ministère de la transformation et de la fonction publiques en matière de numérique est :

- A. le plan d'échange de « bonnes pratiques sur le numérique »
- B. le plan de « soutien au numérique »
- C. le plan d'action « logiciels libres et communs numériques »

117. Que vise le programme « TECH.GOUV » piloté par la DINUM ?

- A. Il vise à développer le télétravail
- B. Il vise à numériser les archives du gouvernement
- C. Il vise à accélérer la transformation numérique du service public

118. Le site « PIX » est :

- A. un service public en ligne d'évaluation, de développement et de certification de ses compétences numériques
- B. un site en ligne qui permet de se connecter à des jeux en ligne
- C. un service en ligne qui regroupe l'ensemble des offres d'emplois publics

119. Qu'est-ce qu'une arborescence ?

- A. Une liste de termes
- B. Une représentation visuelle, en forme d'arbre, des pages d'un site internet
- C. Une liste chronologique

120. Quel est l'autre nom d'un « cookie » ?

- A. Témoin de fichier
- B. Témoin de serveur
- C. Témoin de connexion